

DICTIONNAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ FILOLOGIQUE FRANÇAISE

Précédé de lettres préfaces de MM. Henri de BORNIER, Émile CHASLES

Émile GEBHART, Eugène LINTILHAC, Albert MALET

Hector MALOT et Auguste VACQUERIE, Membres du Conseil de la Société

TROISIÈME ÉDITION DES MOTS RÉFORMÉS

2 fr. 50

PARIS

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

7, rue Saint-Benoît, 7

ET AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

4, place du Louvre, 4

1894

Au Lecteur

La *Société filologique française*, fondée en 1872 par M. Pierre Malvezin, avec Bescherelle aîné, le célèbre auteur du *Dictionnaire National*, et quelques autres de ses amis décédés peu de temps après, et réorganisée en 1887 par son fondateur, a pour but de retrancher les consonnes inutiles, de faire disparaître les contradictions et les exceptions par la création de règles fixes, et de faire toutes les réformes qui peuvent faciliter l'étude et l'extension de la langue française, sans défigurer les mots. (Voyez les motifs aus principaus articles : *a*, *abandoner*, *abstension*, *aigrète*, *j'amon-cèle*, *antiène*, *aus*, *bacalauréat*, *bacile*, *bale*, *bane*, *barate*, *barcarole*, *batre*, *bifer*, *bone*, *bote*, *c*, *je cachète*, *charète*, *claper*, *colaborer*, *déciller*, *difamer*, *domter*, *eaus*, *échope*, *éfacer*, *èle*, *épous*, *eus*, *f*, *goute*, *grape*, *grèfe*, *grife*, *gripe*, *home*, *honeur*, *houpe*, *i*, *j*, *lètre*, *litoral*, *mièleus*, *molir*, *monée*, *nule*, *ortografie*, *pome*, *r*, *sifler*, *t*, etc. (1).

(1) Les articles portant sur le dédoublement des consonnes et sur la substitution de l's à l'x dans les mots en *eux* et en *oux* ont été votés les uns à l'unanimité, les autres à une grande majorité. Le remplacement du *ph* par l'*f* et celui de l'*y* par l'*i* (sauf dans les cas indiqués) et la suppression de l'*h* du *th* et cèle de la même lètre dans *cronique*, etc., ont été votés aus trois quarts des voix. Quant à l'extension de la grafie *ance* et *ant* à un certain nombre de mots en *ence* et en *ent* (voyez au *Supplément*), la majorité a été moindre, et, sur les observations de plusieurs membres, il a été décidé que les mots atteints par cète réforme seraient inscrits come *desiderata* dans l'édition complète en cours d'impression.

Toutes les réformes ci dessus ont été soumises à M. le Ministre de l'Instruction publique, à mesure de leurs votes, les premières en 1887, les dernières en 1892. Elles ont été également soumises, aus mêmes époques, à M. Gréard, qui a bien voulu, à la date du 23 octobre 1892, trois mois avant son rapport à l'Académie française, adresser ces paroles flatteuses à votre serviteur : « Vous avez provoqué un mouvement très favorable... Certains de ceus qui sont venus après vous ont été moins sages que vous. Les fonétistes ont même failli compromètre la cause... Si la question est mûre aujourd'hui, c'est grâce à la sagesse de vos propositions, à vos efforts constants et au puissant concours des membres de votre Société... »

Pierre MALVEZIN.

leurs propres idées que tous vont combattre aujourd'hui. Votre admirable patience a su nous grouper, nous qui pensions de même et qui nous ignorions. Il vous faut encore nous discipliner et nous diriger dans le combat.

Demandez à chacun un article ; puis, au jour dit, et à votre commandement, que nous donnions tous ensemble. Si le public n'entend pas... Mais je vous vois déjà sourire, mon cher ami ; votre foi ne permet point pareil doute. Vous avez raison, le public entendra.

ALBERT MALET.

CHER MONSIEUR MALVEZIN,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir vos propositions et je les vote. Si elles étaient universellement adoptées, elles rendraient un grand service à la langue française, en facilitant son étude par le public étranger. C'est surtout à ce point de vue que je me place pour vous féliciter de vos efforts, qui méritent bien la « reconnaissance » des « homes de lettres » français, puisqu'ils tendent à répandre leurs œuvres.

Recevez mes compliments bien sincères.

HECTOR MALOT.

CHER MONSIEUR MALVEZIN,

Il est certain que votre réforme simplifierait l'orthographe, diminuerait la peine des enfants et rendrait notre langue plus accessible aux étrangers. La difficulté sera la transition. Mais vous avez raison au fond. Je suis avec vous.

AUGUSTE VACQUERIE.

Nous regrétons de ne pouvoir publier les lettres approbatives que nous avons reçues de plusieurs des principaux sociétaires, ainsi que celles d'un certain nombre de membres de l'Institut et de membres de l'Enseignement supérieur, qui, quoique adhérant à notre œuvre, n'ont pas cru devoir, pour des raisons personnelles, nous donner leur nom, mais qui ont bien voulu nous promettre de joindre leur appui à celui de MM. les membres du Conseil et des autres hauts personnages de la Société, pour obtenir de M. le Ministre de l'Instruction publique la sanction de nos réformes. Nous prions ces éminents professeurs d'agréer l'expression de toute notre respectueuse et profonde reconnaissance.

Nous adressons également nos plus sincères et nos plus vifs remerciements à MM. les membres de la presse parisienne et de la presse départementale, qui ont bien voulu publier des comptes rendus du petit dictionnaire, et nous les prions de nous continuer leur précieux concours, en employant nos réformes dans leurs articles et dans leurs livres.

P. M.